



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GNVR

le 6 octobre 2016 à LA SAULAIE

ORDRE DU JOUR :

- LES ADMINISTRATEURS
- LE BUREAU DIRECTEUR
- LES OBJECTIFS DU GNVR ET LES ACTIVITES RÉGIONALES
- HONORARIAT POUR LES ANCIENS PRÉSIDENTS DU GNVR
- LA MODIFICATION DES STATUTS DU GNVR
- LES COMPTES ET LE MONTANT DE LA COTISATION
- LE FICHER
- VETO VERMEIL
- LE SITE INTERNET
- LA MESSAGERIE
- LA SEMAINE NATURE
- LE RASSEMBLEMENT D'AUTOMNE
- LE POINT SUR LA RETRAITE DU VÉTÉRINAIRE SANITAIRE
- INTERVENTION DE BERNARD TILLON, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
VAISE
- LES RELATIONS AVEC LA FSVF, LA CFR ET LA CARPV
- LA LISTE PRÉSENTÉE PAR LE GNVR AUX ÉLECTIONS DE LA CARPV
- PRÉSENTATION DE LA CARPV PAR SON PRÉSIDENT GILLES DESERT

1. LES ADMINISTRATEURS

LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX :

ALSACE : Jean-Pierre SCHRUFFENEGGER est démissionnaire. A pourvoir.
AQUITAINE : Christian CARRARD est remplacé par Francis LARRIBEAU
AUVERGNE : Jean-Luc BOUDON
BASSE-NORMANDIE : Yves MONNET
BOURGOGNE : Jean-François FICHOT
BRETAGNE : Marcel CONSTANTIN
CENTRE : Alain BOURLIER
CHAMPAGNE-ARDENNE : Charles MESUROLLE est démissionnaire

FRANCHE-COMTÉ : Jean-Jacques MUGNIER a démissionné. A pourvoir.
HAUTE-NORMANDIE : Jean-Charles PLAIGNARD
ILE-DE-FRANCE : Pierre MOYON
LANGUEDOC-ROUSSILLON : Jean-Marie BOUDET-DALBIN et Gérard
LEPLAT
LIMOUSIN : à pourvoir.
LORRAINE : Roger VERY
MIDI-PYRÉNÉES : Pierre TROUCHE
NORD-PAS-DE-CALAIS : Marc VERRIELE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : à pourvoir.
PAYS DE LA LOIRE : Jean-Paul EHKIRCH
PICARDIE : Daniel GIRARD et Jean-Claude CACHART
POITOU-CHARENTES : Gilbert REIX
RHÔNE-ALPES : Marc HELFRE

2. LE BUREAU DIRECTEUR

Claudette CATENOT-GENTILETTI : secrétaire et organisatrice de la semaine nature.

André CHAMPAGNAC : président et administrateur à la FSVF.

André CHOSSONNERY : trésorier et gestionnaire du fichier.

Jean-Pierre DENIS : rédacteur en chef de Veto Vermeil et concepteur du site internet.

Marc HELFRE : organisateur du rassemblement d'automne.

Michel LE GROUMELLEC : vice-président, gestionnaire du site internet et administrateur à la FSVF.

Daniel MAUDET : gestionnaire de la messagerie.

Gilbert REIX : organisateur du rassemblement d'automne.

3. LES OBJECTIFS DU GNVR ET LES ACTIVITÉS RÉGIONALES

LE GNVR EST OUVERT À TOUS LES VÉTÉRINAIRES QUEL QUE SOIT LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL ET AUX VEUVES ET VEUFS DES CONFRÈRES DÉCÉDÉS.

SES OBJECTIFS :

- CONSERVER ET DÉVELOPPER LES LIENS QUI UNISSENT LES VÉTÉRINAIRES À TRAVERS LES GÉNÉRATIONS
 - SOUTENIR LES ACTIONS DE LA PROFESSION EN ACTIVITÉ EN PARTICIPANT À LA FSVF
 - DÉFENDRE LA RETRAITE LIBÉRALE ET OBTENIR LA RETRAITE DU VÉTÉRINAIRE SANITAIRE
 - FAIRE CIRCULER TOUTES LES INFORMATIONS INTÉRESSANT LES RETRAITÉS
 - ORGANISER DES RENCONTRES CONVIVIALES INTERGÉNÉRATIONNELLES AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL
- UNE DIZAINE DE RÉUNIONS RÉGIONALES ONT EU LIEU CETTE ANNÉE, RÉUNISSANT PLUS DE 500 CONFRÈRES, LEURS ÉPOUSES ET LES ÉPOUSES DE NOS CONFRÈRES DÉCÉDÉS, DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES A Y ASSISTER.

Les comptes rendus de ces rencontres sont publiés dans Vété Vermeil et sur le site internet.

4. HONORARIAT POUR LES ANCIENS PRÉSIDENTS DU GNVR

LE BUREAU DU GNVR PROPOSE D'ATTRIBUER L'HONORARIAT
À NOS DEUX ANCIENS PRÉSIDENTS PRÉSENTS :

ROGER VERY

MARC HELFRE

ILS FIGURERONT SUR LES ORGANIGRAMMES DU GNVR SOUS
LE TITRE DE PRÉSIDENTS HONORAIRES.

Roger Very est resté 12 ans à la tête du GNVR et a fait d'un groupe amical
une association de type loi 1901 représentée à la FSVF.

Marc Helfre, en 3 ans, a poursuivi l'oeuvre et s'est beaucoup investi pour
l'obtention de la retraite du vétérinaire sanitaire.

La proposition est mise au vote : elle est acceptée à l'unanimité moins une
voix contre.

5. LA MODIFICATION DES STATUTS DU GNVR

ADAPTER LES STATUTS À LA SITUATION ACTUELLE :

- ARTICLE DEUXIÈME :

Remplacer : Le GNVR a pour but : la défense des intérêts moraux de ses membres.....

par : Le GNVR a pour objet : la défense des intérêts **matériels** et moraux de ses membres....

- ARTICLE SIXIÈME :

Supprimer la référence au montant de la cotisation.

- ARTICLE ONZIÈME :

Remplacer : Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Par : Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet **le compte d'exploitation** et le bilan à l'approbation de l'assemblée.

- ARTICLE NEUVIÈME :

Remplacer : L'association est dirigée par un conseil de 21 membres désignés par les retraités de chaque région administrative.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret , un bureau composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier.

Ce bureau est élu pour 3 ans

Par : L'association est dirigée par un conseil composé des délégués des régions administratives

(anciennes régions) désignés par les retraités de chaque région.

Le conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et des responsables des tâches utiles à l'administration du GNVR (rédacteur en chef de la revue, gestionnaire du site internet, responsable de la messagerie, responsables des rencontres nationales, etc.).

A défaut de candidat issu du CA, tout candidat adhérent présenté par un membre du CA peut tenir un de ces postes.

Il devient alors automatiquement membre du CA.

Le bureau est élu pour 3 ans....

La modification des statuts est mise au vote : elle est acceptée à l'unanimité.

6. LES COMPTES ET LE MONTANT DE LA COTISATION

Compte de résultat 2015			
Postes de charges		Postes de produits	Montants
Indemnités délégué	4900,00	Cotisations DR PR	84 120,00
Frais délégués	2572,73	Côtisations MME	6 350,00
Frais de gestion	17173,93	Courrier des Retraités	4 950,00
Frais imprimeur	22347,17	Autres	23 257,67
Cotisation	11312,00		
Livret	34000,00		
Matériel	1225,80		
Dons	5000,00		
Frais congrés	1684,80		
Congrés	5933,10		
Divers	11915,00		
Total	118064,53	Total	118 677,67
Résultat (bénéfice)	613,14	Résultat (perte)	
Totaux		Totaux	
LIVRETS	01/01/2015	31/12/2015	≠
A	76017,39	76697,88	680,49
Livret bis	11672,75	28905,39	17232,64
			17913,13
Résultats	Cpte courant		

PREVISIONNEL 2016 GNVR			
Postes de charges	Montant	Postes de produits	Montants
Avance Frais Mbrs du bureau	4900,00	Cotisations DR PR	77 000,00
Frais délégués	1400,00	Côtisations MME	6 500,00
Frais de gestion	12000,00	Courrier des Retraités	4 000,00
Frais imprimeur	22000,00	Autres	23 000,00
Cotisation:FSVF	11600,00	Livret	32000,00
Livret	60000,00		
Matériel	2500,00		
Dons: ACV/AFFV	6000,00		
Frais congrés	6000,00		
Congrés	1100,00		
Divers	15000,00		
Total	142500,00	Total	142 500,00
Résultat (bénéfice)		Résultat (perte)	
Totaux		Totaux	
LIVRETS: Déposé 41500€ depuis le 01/01/2016			Repri 18500
DIVERS =	Avance Hendaye:13000		

L'approbation des comptes est mise au vote : ils sont approuvés à l'unanimité.

LA COTISATION EST ACTUELLEMENT DE 50 EUROS PAR AN POUR LES VÉTÉRINAIRES ET DE 25 EUROS POUR LES VEUVES OU VEUFS.

LA SITUATION FINANCIÈRE PERMET DE FAIRE FACE AUX ENGAGEMENTS SANS DIFFICULTÉ.

NOUS PROPOSONS DE MAINTENIR CES MONTANTS.

La proposition est mise au vote : elle est acceptée à l'unanimité.

7. LE FICHER

	Evolution des cotisations depuis 2012					
	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Cotisations						
MME	117	163	130	247	255	254
MR	0	0	0	0	0	0
DR/PR	1254	1378	1519	1625	1662	1465
Déduire N-1					-4	-5
Ajouter N+1				4	5	
Total	1371	1541	1649	1876	1918	1714
C des Retraités					990	783
* Au 15/09/2016						

Les mesures pour se faire connaître des retraités sont :

Le Veto Vermeil de février est envoyé à tous les retraités de notre fichier.

Un mailing est envoyé en début d'année par l'annuaire ROY aux retraités inscrits dans l'annuaire.

Les vétérinaires inspecteurs retraités adhérents du SNISPV reçoivent un mail en début d'année.

-Les mesures pour se faire connaître des actifs sont :

Le Veto Vermeil de février est envoyé à toutes les associations vétérinaires.

Un mailing est envoyé en début d'année par l'annuaire ROY aux promotions proches de la retraite.

Un texte de présentation du GNVR est publié une fois par an dans la lettre électronique de l'Ordre, dans la lettre de la CARPV, dans la Dépêche et la Semaine Vétérinaire ainsi que dans les publications des associations d'anciens élèves.

Un prospectus est distribué dans les congrès sur le stand de la CARPV.

8. VÉTO VERMEIL



2016

6100 exemplaires

Participez à la rédaction de *Vétô Vermeil*

Nos lecteurs peuvent participer à la rédaction en envoyant des articles courts, si possible accompagnés de documents ou photos.

Très important

Envoyez vos documents sous forme de fichiers informatiques et par courriel à : gnvr.vetovermeil.jpdenis@gmail.com

Si vous envoyez à la rédaction des documents dactylographiés et des photos et documents originaux, précisez si vous souhaitez les récupérer.

Pour le N°50 (Février 2017) date limite d'envoi : 31 déc. 2016



Notre revue, toujours très appréciée, est la vitrine du GNVVR.

9. LE SITE INTERNET

GNVVR
Groupe national des vétérinaires retraités

Accueil Espace adhérents Espace administrateurs Adhésion

Sur cette page

- Nous connaître
 - Origine
 - Rôle du GNVVR
 - Siège
 - Organisation
- Maintenir nos contacts
 - La messagerie
 - Revue Vêto Verméil
 - Le site Internet
- Nous rencontrer
 - Semaine nature
 - Rass. d'automne
 - Sorties promotions
 - Sorties régionales
 - Voyages
- Participer

Nos contacts

Groupe national des vétérinaires retraités

Maison des vétérinaires
10 place Léon Blum 75011 Paris

Contactez le Président
Portable
+33 6 01 97 93 85
Courriel
gnvvr.president.achampagnac@gmail.com

Adhésion

Envoyez votre bulletin d'adhésion, accessible [ici](#) ainsi que votre chèque à notre trésorier André Chossonnery

Utilisez notre système de paiement en ligne par carte bancaire (sécurisé) en cliquant sur [Paiement](#)

Si nécessaire, avant de vous lancer voyez-en le mode d'emploi [ici](#)

Tous droits réservés - 2016 - GNVVR
Directeur de publication : André Champagnac
Conception, rédaction, gestion : Jean-Pierre Denis / Michel Le Groumellec
Hébergement : Moworkshop

Une nouveauté sur la page adhérents du site : le trombinoscope.

10. LA MESSAGERIE

Gérée par Daniel MAUDET, la messagerie compte actuellement 1600 abonnés.

Il est envoyé environ 80 messages par an (décès et informations diverses).

11. LA SEMAINE NATURE

Organisée par Claudette CATENOT GENTILLETI, la semaine organisée aux SABLES d'OLONNE a été très appréciée.

La prochaine aura lieu à HENDAYE du 13 au 20 mai 2017.



12. LE RASSEMBLEMENT D'AUTOMNE

Il est organisé par Marc HELFRE et Gilbert REX.

Le nombre de participants est en légère baisse cette année.

Ces 2 rencontres nationales étant subventionnées en partie, elles sont réservées aux adhérents.

Une assurance annulation est prise de manière systématique.

13. LE POINT SUR LA RETRAITE DU VÉTÉRINAIRE SANITAIRE

CONCERNANT LES DOSSIERS NON PRESCRITS :

LE DÉFENSEUR DES DROITS JACQUES TOUBON, SOLlicitÉ DEPUIS PLUS DE 2 ANS PAR L'ASSOCIATION VAISE ET LE GNVr, RELANCÉ PAR NOTRE CONFRÈRE PRÉSIDENT DU SÉNAT GÉRARD LARCHER, A RENDU SES RECOMMANDATIONS AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE LE 11 AVRIL 2016.

IL LUI DEMANDE DE RÉGLER TOUS LES DOSSIERS AVANT LE 1 JANVIER 2018.

POUR LES DOSSIERS COMPLETS NON PRESCRIT :

147 ONT ÉTÉ PAYÉS EN 2014 ET 118 EN 2015.

LE 15 JUIN 2016, IL RESTE 365 DOSSIERS DE RETRAITÉS AYANT ACCEPTÉ L'ASSIETTE. LE FINANCEMENT EST ASSURÉ EN 2016 POUR 240 D'ENTRE EUX QUI DOIVENT ÊTRE PAYÉS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE.

POUR LES DOSSIERS INCOMPLETS, L'ADMINISTRATION REFUSE TOUJOURS D'APPLIQUER LE BARÈME FORFAITAIRE DE LA SECURITÉ SOCIALE ET LA SEULE ISSUE EST DE DÉPOSER UN RECOURS AUPRÈS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF (VOIR L'ASSOCIATION VAISE).

POUR LES VEUVES, UNE CINQUANTAINÉ DE DOSSIERS SONT RECEVABLES MAIS NE SONT PAS RÉGLÉS DU FAIT DE COMPLICATIONS ADMINISTRATIVES.

CONCERNANT LES DOSSIERS PRESCRITS :

LE CONSEIL D'ÉTAT A REJETÉ LE 27 JUILLET 2016 LE POURVOI DU CONFRÈRE JACQUES MOLIN QUI CONTESTAIT L'APPLICATION DE LA PRESCRIPTION.

DANS SES ATTENDUS, LE CONSEIL D'ÉTAT CONSIDÈRE QUE LES VÉTÉRINAIRES ONT ÉTÉ CORRECTEMENT INFORMÉS DE LEUR STATUT D'AGENTS PUBLICS DE L'ÉTAT SALARIÉS. LA PRESCRIPTION QUADRIENNALE DEVIENT DONC JURIDIQUEMENT DÉFINITIVE.

L'ASSOCIATION VAISE ENVISAGE DE CONTINUER LA LUTTE SOUS D'AUTRES FORMES.

14. INTERVENTION DE BERNARD TILLON, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION VAISE

Bernard Tillon décrit la situation actuelle, particulièrement celle des confrères ayant déposé un recours auprès d'un tribunal administratif, et précise les modalités des actions à prévoir après la décision du Conseil d'État.

15. LES RELATIONS AVEC LA FSVF, LA CFR ET LA CARPV

LA FSVF :

NOUS AVONS DEUX SIÈGES TENUS PAR ANDRÉ CHAMPAGNAC ET MICHEL LE GROUMELLE C AVEC VOIX CONSULTATIVE

LE PRÉSIDENT BENOIT ASSEMAT A ÉTÉ REMPLACÉ PAR JEAN-YVES GAUCHOT

NOUS PARTICIPONS AU MIEUX À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA PROFESSION (MANIFESTATION CONTRE LA MENACE DU DÉCOUPLAGE PRESCRIPTION DELIVRANCE)

LA FSVF NOUS SOUTIENT DANS LE DOSSIER RVS (MOTION)

LA CFR :

LA CFR PUBLIE UNE LETTRE INFORMATIQUE « AU FIL DES JOURS » ET UNE REVUE « LE COURRIER DES RETRAITÉS »

LA CARPV :

LE NOUVEAU PRÉSIDENT GILLES DESERT SERA PRÉSENT À L'AG

16. LA LISTE PRÉSENTÉE PAR LE GNVR AUX ÉLECTIONS DE LA CARPV

LES REPRÉSENTANTS DES RETRAITÉS SONT
ACTUELLEMENT :

TITULAIRES : René BEAUMONT et Auguste SENGHOR

SUPPLÉANTS : Jean-Claude PROY et Michel GARANCHER

LES PROCHAINES ÉLECTIONS AURONT LIEU FIN 2017.

René BEAUMONT ne se représente pas.

LE GNVR PROPOSE LA LISTE SUIVANTE :

Auguste SENGHOR : titulaire

Jean-Claude PROY et Michel GARANCHER : 1 titulaire et 1 suppléant

Un membre du GNVR : suppléant

Nous recherchons un(une) candidat(e) pour ce poste.

17. PRÉSENTATION DE LA CARPV PAR SON PRÉSIDENT GILLES DESERT

Gilles DESERT, que le président du GNVR remercie de sa présence, présente le détail de la situation de la CARPV sous la forme de graphiques et tableaux.

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GNVR

Le 6 octobre 2016,

André CHAMPAGNAC, président du GNVR

Nombre d'adhérents : 1714

Nombre de présents à l'AG : 40

Nombre de suffrages pour l'adoption des résolutions : 40

